

PAR SDÉ ET PAR COURRIER

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 17 octobre 2018

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria 2e étage
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: *Demande relative à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, à l'approbation du plan d'approvisionnement et à la modification des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2019 et du 1^{er} janvier 2020*
Dossier R-4032-2018 Phase 3
N/D: 5158-11

Chère consœur,

L'ACEFO a pris connaissance de la demande de délai soumise par Gazifère (B-0141) concernant le dépôt des réponses aux demandes de renseignements (DDR) relatives à l'ajustement du pouvoir calorifique du gaz naturel et de la correspondance de la Régie (A-0020) du 12 octobre repoussant l'échéance de dépôt de ces DDR par Gazifère au 17 octobre à 16 h.

La demande de Gazifère a été soumise à la Régie le 12 octobre 2018, soit simultanément au dépôt de réponses incomplètes aux DDR de la Régie et de certains intervenants, dont l'ACEFO.

Selon l'échéancier établi par la Régie (D-2018-123) pour la phase 3 du présent dossier, l'échéance de dépôt de la preuve des intervenants était fixée au 19 octobre 2018, laissant un délai de sept (7) jours suivant la date de dépôt par Gazifère de ses réponses aux DDR.

Nous notons par ailleurs que différents intervenants, dont l'ACEFO, seront en audience à la Régie les 18 et 19 octobre dans le dossier R-4043-2018.

L'ACEFO demande respectueusement à la Régie de repousser au 24 octobre 2018 l'échéance de dépôt des preuves des intervenants afin de préserver un délai de sept (7) jours après la date des réponses à compléter par Gazifère sur un des principaux sujets de la phase 3 et pour lequel elle attend diverses réponses.

Montréal

800, rue du Square-Victoria, bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2
Téléphone : 514 331-5010 | Télécopieur : 514 331-0514

Laval

1200, boul. Chomedey, bureau 400
Laval QC H7V 3Z3
Téléphone : 450 682-5010 | Télécopieur : 450 682-5014

L'ACEFO soumet respectueusement qu'un ajustement des échéances suivantes selon la séquence proposée ci-dessous permettrait de maintenir la tenue de l'audience aux dates prévues initialement :

17 octobre 2018 à 16 h	Date limite pour le dépôt des réponses de Gazifère aux DDR
<u>24 octobre 2018 à 12 h</u>	<u>Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants et des commentaires des parties intéressées</u>
<u>30 octobre 2018 à 12 h</u>	<u>Date limite pour le dépôt des DDR aux intervenants</u>
<u>5 novembre 2018 à 12 h</u>	<u>Date limite pour le dépôt des réponses des intervenants aux DDR</u>
7 et 8 novembre 2018 à 9 h	Audience

En vous remerciant pour la considération apportée à la présente demande, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat
SC/sb

#652723